

L'Union des Cantons de l'Est

76ème ANNEE

LIBERTÉ SOUS L'EGIDE DES LOIS

"REDIGE EN COLLABORATION"

ZEPH. NAULT, Imprimeur

ARTHABASKA, JEUDI, 23 AVRIL 1942

No. 20

L'espionnage au Canada

"Silence! l'ennemi vous écoute!" Ce message et tous les autres que l'on affiche pour recommander la prudence et la discrétion au peuple canadien laissent une foule de nos gens assez froids. Il est vrai, admettent-ils, qu'en temps de guerre, le gouvernement se doit de publier des affiches de ce genre mais il s'agit là d'une précaution bien inutile. A-t-on jamais entendu parler d'espions au Canada? Ces histoires-là sont bonnes pour le cinéma ou pour les pays européens. Mais les espions au Canada, vraiment cela n'est pas possible.

Les autorités de la Gendarmerie fédérale ébranleraient fortement le sentiment de fausse sécurité de ces gens si elles révélaient tout ce qu'elles savent sur l'espionnage au Canada. Mais comme la principale arme du contre-espionnage, autant que de l'espionnage, est le secret, on ne publie que les faits de nature à ne pas mettre l'ennemi sur ses gardes. Voici néanmoins quelques cas tirés des dossiers de la Gendarmerie fédérale.

Un vendeur de Toronto—et il ne s'agit pas d'un Allemand ou d'un Italien mais d'un Canadien né en Angleterre—brûlait de rendre service à Hitler. Il écrivit à ce sujet plusieurs lettres à des agents allemands aux Etats-Unis. Notre Gendarmerie fédérale, qui n'est pas aussi stupide que le croient les Boches, mit la main sur ces messages. Deux agents, se faisant passer pour des intermédiaires allemands, visitèrent notre aspirant espion et écoutèrent l'exposé de ses projets avec beaucoup de sympathie. Le bonhomme est maintenant à l'ombre et il devrait se compter chanceux. S'il avait été pris en Allemagne, il mangerait actuellement les pissenlits par la racine.

Un autre, émigré allemand celui-là, écrivit une lettre au consul allemand à Seattle, où il s'offrait (Heil Hitler!) à faire sauter les usines de fondrie et d'affinage de Trail en Colombie Britannique. Ce monsieur passera la guerre dans un camp d'internement.

Au cours d'un examen de marins étrangers qui venaient d'arriver dans un port du Pacifique, on tomba sur un "Hongrois", bien versé en anglais et en allemand, qui ne pouvait néanmoins parler sa langue maternelle. Dans ses poches, on trouva les listes de navires de guerre anglais (avec une croix indiquant les coulages) et le plan détaillé d'un port britannique. On apprit aussi qu'il avait récemment rendu visite à un consul allemand en territoire neutre. Le "Hongrois" est maintenant derrière les barbelés.

Nos usines de guerre ont besoin de spécialistes et de techniciens en grand nombre. Malgré tout, on est prudent et les candidats à ces emplois font l'objet d'une enquête rigoureuse dont ils ne se doutent souvent pas eux-mêmes. C'est ainsi qu'on a découvert un espion allemand, engagé à cause d'une expérience acquise dans plusieurs usines d'armement européennes, qui essayait d'obtenir des renseignements secrets. Il parlait six langues et son portefeuille était bourré de faux papiers.

Il n'y a pas longtemps on a appréhendé dans une ville de l'Est un expert en aviation, apparemment très respectable, qui était l'agent régional d'un groupe d'espions travaillant aux Etats-Unis pour le compte de l'Allemagne. Introduire leurs agents dans nos usines et nos

laboratoires, voilà un des objectifs principaux de l'ennemi.

Voilà des espions les moins habiles et les moins rusés qui ont été pris et qui sont allés rejoindre, dans les camps d'internement, les Adrien Arcand les Joseph Farr et tous les fascistes enchevêtrés que nous laissons défiler dans nos rues, aux jours déboussés de la paix, et qui travaillaient la main dans la main avec les consuls de l'Axe. Mais il y en a qui n'ont pas été pris et qui continuent leur travail, soit par loyauté à leur pays d'origine, soit par loyauté au fascisme ou tout simplement pour l'argent. Et ces vers de terre sont nombreux car l'espionnage n'est plus le fait d'un héros romanesque et solitaire mais d'une fourmilière de petits traîtres, qui accomplissent leur travail chacun dans leur sphère et communiquent avec un organisme central.

Les agents de la Gendarmerie fédérale travaillent nuit et jour avec beaucoup de succès mais vous pouvez tout de même leur aider. Comment? En cachant ce que vous savez, en ne parlant pas trop, en étant discret et prudent. Si vous avez besoin d'inspiration, pensez à tous les marins et soldats qui doivent leur trépas à une confiance mal placée ou à une série d'indiscrétions. Ou représentez-vous le cas suivant. Il n'est pas imaginaire.

Le chef de l'espionnage nazi au Canada veut avoir les chiffres de production d'une usine ou certains détails sur une arme particulière. Pour ses recherches, il dispose d'un organisme national, car n'allons pas croire que les traîtres que nous avons chassés sous terre au début de la guerre ont cessé leur activité. Il communique avec un chef régional qui consulte ses dossiers pour voir si un agent n'est pas à l'emploi de l'usine en question. Tiens, il y en a justement un. Celui-ci reçoit l'ordre de trouver le renseignement.

Et c'est ici que tout ouvrier, tout employé, si loyal Canadien qu'il soit, peut venir en aide à l'ennemi. L'agent de l'Axe a besoin, pour compléter le tableau, d'un seul renseignement, peu important en apparence. Ce renseignement vous êtes le seul à le posséder. Si vous le laissez échapper, il parviendra éventuellement à Berlin, à Rome ou à Tokyo, même s'il faut qu'il passe par les Etats-Unis, le Mexique, et fasse même le tour du monde avant d'arriver à destination. Et c'est vous qui aurez mis tout en branle à cause d'un mot glissé, distraitement ou dans la plus grande confiance, à ce petit vieux inoffensif que vous connaissez vaguement depuis des années. Qu'il s'agisse d'un petit vieux, d'un ami d'occasion, d'une rencontre de taverne, d'un compagnon de travail ou d'une femme, soyons prudents et discrets. Les agents de l'ennemi ne portent pas de képis avec le titre "Espion" inscrit dessus.

CONSUMMATION DE LA GAZOLINE

On entend parler, depuis quelques semaines, de l'économie de l'essence. Il y a de quoi. La consommation de la gazoline au Canada, au cours de l'année 1939, s'est élevée à 807,666,000 gallons impériaux, contre 762,740,000 en 1938. Il faut dire que ces chiffres couvrent la consommation totale de l'essence, mais on estime à 85 pour 100 du total, celle qui sert à l'usage des véhicules à traction mécanique.

La Croix-Rouge Canadienne



En haut à gauche: Voici une démonstration pendant un cours de soins à domicile donné par la Division québécoise de la Société Canadienne de la Croix-Rouge.
En bas à gauche: Les vétérans profitent d'un moment de détente à la maison des convalescents de Ste-Anne-de-Bellevue.
En haut à droite: Le département de récupération de la Croix-Rouge fabrique un grand nombre d'articles avec des coupons et retails.
En bas à droite: A la Maison de la Croix-Rouge à Montréal, des bénévoles taillent les tissus avant de les expédier aux sections rurales.

La division québécoise de la Croix-Rouge traverse l'une de ses dures années; œuvres de guerre sans cesse croissantes et maintien de ses œuvres sociales chez les colons et les pêcheurs du Québec.

Il faudra que ses 35,000 bénévoles, dans nos villes et villages produisent davantage de tricots et de vêtements pour les combattants et les civils. De la maison de la Croix-Rouge, à Montréal, laines et tissus sont envoyés aux 186 succursales. On envoie ensuite les articles confectionnés aux équipages de la marine marchande, aux rescapés, aux soldats des camps et des régions fortifiées.

L'an dernier, la Croix-Rouge de Québec, a confectionné et expédié aux soldats canadiens outre-mer et aux civils des raids aériens, 1,255,516 articles valant \$335,435. A la Croix-Rouge, rien ne se perd. Dans la photo ci-dessus, prise au département de récupération des tissus, à Montréal, on voit quelques

bénévoles occupées à fabriquer des vêtements, des bandages et des courtépous au moyen de retails. Ses retails inutilisables sont vendues aux fabricants de papier: la Croix-Rouge a pu ainsi obtenir plus de \$600.

Malgré l'augmentation de ses œuvres de guerre, la Croix-Rouge ne doit pas restreindre ses œuvres sociales dans la province de Québec. L'un de ses services les plus importants est celui des cours de secours à domicile. L'an dernier, 5,184 ménagères, réparties en 300 classes, ont suivi ces cours; elles ont appris des éléments de médecine préventive, d'hygiène familiale, de secourisme, d'alimentation raisonnée, etc. Cette œuvre doit continuer, surtout dans les régions isolées. Comme par le passé, les colons de l'Abitibi et du Témiscamingue recevront des soins médicaux et dentaires gratuits. Et les pêcheurs des îles de la Madeleine et de la Gaspésie ont toujours besoin de secours. La

Croix-Rouge de la Jeunesse aidera encore les enfants déshérités de la province; l'an dernier elle a payé les frais d'hospitalisation et l'opération de 500 petits infirmes.

Ces œuvres sociales restent au programme de 1942-43. De plus, la Croix-Rouge a à soutenir ses œuvres de guerre: envois de colis aux prisonniers de guerre, aide aux vétérans, expéditions outre-mer de sang sous forme de sérum ou en poudre, secours aux civils victimes des raids aériens.

Mais tout cela coûte cher. Depuis 18 mois, la Croix-Rouge ne vit que sur les souscriptions reçues lors de la campagne d'octobre 1940. Et maintenant les caisses sont vides. La Croix-Rouge doit donc faire appel à la générosité du public canadien à qui elle demande les \$9,000,000 dont elle a besoin. L'objectif pour la province de Québec est de \$2,000,000.

La campagne s'ouvrira le 11 mai.

Renseignements aux automobilistes

Vitesse légale : 40 milles

En vertu d'un amendement à la loi des véhicules moteurs, adopté au début de la présente session de la Législature, la vitesse des moteurs, adopté au début de la présente session de la Législature, la vitesse des automobiles sur les routes de la province de Québec, depuis le 1er avril 1942, ne doit pas dépasser 40 milles à l'heure.

Cette limite de vitesse est uniforme dans tout le Canada, ayant été adoptée en premier lieu par le gouvernement fédéral, puis par toutes les provinces canadiennes.

Il s'agit là d'une mesure de guerre, destinée à diminuer la consommation de la gazoline et l'usure des pneus. Il est à espérer que tous les automobilistes, locaux comme étrangers, se conformeront à cette mesure rendue nécessaire par les conditions actuelles. D'ailleurs, les divers corps de police du pays, fédéraux, provinciaux et municipaux, sont chargés de faire observer la loi, et les délinquants seront l'objet de sévères punitions.

Règlements du rationnement de la gazoline

Le rationnement de la gazoline est en vigueur au Canada

depuis le 1er avril 1942, et depuis cette date aucun opérateur de véhicule automobile ne peut obtenir de gazoline qu'en présentant un carnet de coupons de rationnement.

En vertu du plan de rationnement, le propriétaire d'un automobile des Etats-Unis, entrant au Canada pour fins de tourisme, obtiendra de l'officier des Douanes Canadiennes, au port d'entrée, et sans frais, un permis et un carnet de coupons de rationnement.

Les visiteurs des Etats-Unis seront divisés en trois catégories :

1) 48 heures et moins :

Ceux qui viennent pour un séjour de 48 heures et moins recevront un carnet de coupons leur permettant d'acheter 4 unités de gazoline.

2) Jusqu'à 90 jours :

Si le visiteur veut prolonger son séjour au Canada jusqu'à 90 jours, il recevra des coupons lui permettant d'acheter 20 unités de gazoline, qu'il peut utiliser en une fois ou durant la période de 90 jours.

3) Au delà de 90 jours :

Si le séjour du visiteur au Canada dépasse 90 jours et qu'il désire obtenir de la Gazoline

additionnelle, il doit demander un permis de la classe "A", qui le place sur la même base que le résident canadien, c'est-à-dire qu'il obtient un carnet de rationnement de la classe "A" au coût de \$1.00, qui lui donne droit aux unités de rationnement suivantes :

Trimestre	Unités	Gallons
Avril-juin 1942	16	80
Juillet-Sept. 1942	20	100
Octobre-déc. 1942	16	80
Janvier-Mars 1943	8	40

Au début, chaque unité représente cinq gallons impériaux, mais cela pourra être changé en tout temps par le Contrôleur du Pétrole, si la situation de la gazoline le rend nécessaire.

Les visiteurs devront, en quittant le Canada, remettre aux Douanes Canadiennes, leur permis et le carnet de coupons contenant les coupons inutilisés.

Les heures de vente de la gazoline sont de 7 heures du matin à 7 heures du soir, les jours de semaine seulement. Avenne gazoline ne peut être achetée le dimanche.

Il est du bonheur comme des montres : les moins compliquées sont celles qui se dérangent le moins. Chamfort.

Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre

ORIENTATION DE L'AGRICULTURE

Dans son plus important discours de la semaine, le président de la commission des prix et du commerce en temps de guerre, Monsieur Donald Gordon, a déclaré à Winnipeg que la tâche la plus importante pour les cultivateurs, en ce moment, c'est d'accroître leur production de porc, de bétail, de mouton, d'œufs et de produits laitiers.

LE PRIX DES "PATATES NOUVELLES"

Le maximum de \$0.05 la livre au détail qui vient d'être fixé par la commission des prix et du commerce en temps de guerre ne s'applique qu'aux pommes de terre nouvelles. On sait déjà la règle qui s'applique aux autres.

L'AMASSEMENT

S'il est contraire à la lettre de la loi d'amasser le sucre et d'acheter plus qu'une certaine quantité de gazoline, il n'est pas moins contraire à son esprit de se faire des provisions excessives d'autres marchandises.

RESTRICTIONS TELEPHONIQUES

En soumettant le téléphone au régime des priorités, la commission des prix et du commerce vient d'accorder aux compagnies de téléphone la permission de refuser d'installer des appareils ou d'assurer le service, lorsqu'elles jugeront qu'elles ont des besoins plus importants à satisfaire. On peut néanmoins en appeler des décisions des compagnies à l'administrateur des services.

LES MARCHANDISES SAISONNIERES

Ont été ajoutées à la liste des marchandises "saisonnières" : articles pour dames, jeunes filles et fillettes; vêtements de nuit

en baptiste, crêpe de coton et percale; chapeaux de chanvre; vêtements de sport en laine, pour le printemps et l'été; bas de coton mercerisé "Knee high", longueurs trois quarts et cinq huitièmes; articles pour enfants et bébés; salopettes et costumes lavables, manteaux de printemps et d'été; articles pour hommes et garçons, bas de coton ou de coton et de rayonne pour garçons; souliers de camp à semelles de crêpe; souliers de camp à semelles de caoutchouc; bas de coton léger d'été ou de coton et de rayonne de longueur normale; chapeaux de tissu d'été; vêtements de sport de laine pour le printemps et l'été; souliers pour sports d'été y compris souliers de tennis, souliers de soccer, souliers de baseball et de balle molle, souliers de bowling, souliers de golf, souliers de course, souliers de canotage; meubles et ameublements, cours miniatures et boîtes à sable pour bébés; hamacs et lits-hamacs; réfrigérateurs à glace; balançoires de véranda et "gliders"; écrans à véranda de canne fendue et taillée; articles de sport nécessaires au tir à l'arc, baseballe, services et accessoires de croquet; nécessaire à cricket et à hockey champêtre; bâtons de golf, sacs, cloches, dés et accessoires; articles à soccer; lunettes de natation; nécessaire pour course et athlétisme en plein air; articles divers—engrais chimiques; récipients à fleurs pour jardin et parterre; décorations de jardin; articles insecticides, fongicides et tueurs de peste; flocons de naphthaline et boules à mites; glace naturelle et chandelles de souffre; épandeurs insecticides.

Les prix maxima des marchandises "saisonnières" sont ordinairement déterminés sur la base des prix les plus élevés demandés pour des marchandises de genre et de qualité semblables ou à peu près semblables durant la dernière saison précédant la période de base.

IL FAUT VOTER LE 27 AVRIL

Le plébiscite est le dernier moyen d'écarter pour toujours la conscription pour service outre-mer. Après le 27 avril, il sera trop tard.

Le plébiscite n'est pas une élection. Quel que soit le nombre de votes donnés à chaque élection, le Québec est sûr d'avoir toujours 65 députés au parlement fédéral. Dans le résultat du plébiscite au contraire, le Québec ne sera représenté que par ceux qui se rendront aux polls.

Dans la province de Québec, 1,800,000 personnes auront droit de vote au plébiscite du 27 avril.

Si tous les électeurs du Québec vont aux polls le 27 avril, leur vote peut annuler celui de plus de CINQ provinces ensemble du pays.

Il faut que tous votent le 27 avril, tous ceux qui ont 21 ans et plus, femmes et hommes, jeunes et vieux.

Votez le 27 avril en traçant votre CROIX à côté du :
NON
l'intérêt du pays l'exige.

LIGUE POUR LA DEFENSE DU CANADA
Suite 300, 59 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

Journal hebdomadaire

Editeur-propriétaire : "L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.",
Arthabaska, P. Q. — Abonnement : \$1.00 par an - 50 c.
par semestre. Nécessairement d'avance.

ARTHABASKA, JEUDI, LE 23 AVRIL

Nous ne reculerons pas

Dans la guerre moderne, la retraite est souvent une manoeuvre justifiable. Si nous gagnions ou perdions quelques verges de terrain durant la dernière guerre, c'était un événement. Dans cette nouvelle "guerre de mouvement", nous avons été accoutumés d'avancer ou de reculer souvent sur un espace de plusieurs milles à la fois.

Mais ces méthodes de la guerre moderne ne s'appliquent pas à la bataille que nous poursuivons à l'arrière pour amasser des dollars au Canada. Si nous voulons réussir à soutenir nos armées en leur fournissant l'équipement et les munitions qui leur sont indispensables, alors nous devons conserver sur la ligne de feu les dollars qui ont été versés dans le Trésor public grâce à l'achat d'obligations de l'emprunt de la Victoire et des certificats d'épargne de guerre. Un souscripteur ne doit pas racheter un certificat d'épargne de guerre ni une obligation de la victoire à moins qu'il ait un besoin pressant de son argent. Quand nous rachetons nos obligations et nos certificats, nous reculons. A l'exception de quelques-unes, ces retraits ne sont pas pardonnables.

Certains sont peut-être tentés de dire sans réfléchir : "C'est notre argent, nous pouvons en faire ce que nous voulons". Mais, nous serions bien à plaindre si ceux des nôtres qui combattent pour nous croyaient avoir le privilège de dire aussi : "Ce sont nos vies, nous pouvons en faire ce que nous voulons."

Soyons donc de loyaux citoyens et, non seulement, résistons vaillamment à la tentation de racheter les obligations et les certificats, mais encourageons aussi nos amis à laisser leurs dollars sur la ligne de combat.

CHEZ NOS COLLEGIENS

Le cercle littéraire Adolphe Poisson a tenu sa réunion hebdomadaire, samedi le 11 courant à trois heures de l'après-midi.

Les minutes de la précédente assemblée, lues par le Secrétaire furent adoptées à l'unanimité et signées par le président, M. J. P. Poisvert.

"Comment intéresser les gens", article tout à fait à la page pour nous, qui sommes à parfaire notre éducation, est lu par M. G. Lapierre.

M. R. Dallaire produisit ensuite un aperçu sur la vie et l'oeuvre d'Albert Lozeau. Ce travail demandait une somme considérable de travail et de recherches.

"Le Laboureur", poésie de William Chapman, est récitée par M. G. Blais.

Grande fut notre surprise, lorsque M. Gérard Perrault, dans un travail sur les origines de St-Norbert, nous apprit que la cloche de notre collège avait nom : "Le Bourdon des Bois-Francis", et avait d'abord sonné dans le clocher de la première chapelle de ce village. M. Perrault reçut, pour ce travail, des félicitations toutes spéciales.

"L'externat est-il préférable à l'internat?", thème sur lequel portait notre discussion. Le sujet était très délicat, vu le grand nombre de pensionnaires et d'externes, qui se coudoient dans notre classe.

Au cours de la discussion, le Président dut réclamer le silence, afin de demander aux orateurs d'être moins personnels et de discuter sur la généralité des élèves et non se borner à notre propre collège.

A la fin de la séance, il fut proposé que le Rév. Frère Lucien pose un jugement en faveur de l'un ou de l'autre des partis, d'après les arguments soumis pendant la discussion. La question étant d'ordre pédagogique, donc au-dessus de notre portée, celui-ci déclara ne pouvoir accorder ni à l'un ni à l'autre des partis, les avantages de la discussion. Il définit le

CHEZ NOS FERMIERES

Samedi, le 11 avril, avait lieu la partie de sucre des Fermières. Un très grand nombre se sont rendues à l'invitation, afin de se récréer toutes ensemble.

En l'absence de notre présidente, Mme Henri Lapierre, c'est Mme Antonio Laroche qui présidait cette belle fête.

Vers 1 heure, les soeurs-fermières se sont groupées pour se rendre à la cabane de M. Ph. Blanchet, afin de passer un bel après-midi.

Toutes se sont régalinges à lécher la palette et à manger de la bonne tire sur la neige.

Notre digne aumônier, M. l'abbé A. Bernier, a bien voulu relever notre fête en nous rendant visite, durant ce trop court après-midi; il sut, comme d'habitude, nous faire entendre de bonnes paroles qui savent toujours nous plaire.

Les concours du mois consistaient dans la cuisson d'un pain de ménage et aussi de brioches. Ce sont Mmes Ernest Jutras et Thomas Levasseur qui jugèrent les exhibits et elles déclarèrent les prix comme suit : 1er prix, Mme Donat Blanchet; 2e prix, Mme Hazel Hamel; 3e Mme Wellie Vallières. Un quatrième prix fut donné à Mme Emile Blanchet par Mme Thomas Levasseur. Pour les brioches : 1er prix, Mme Philippe Bergeron; 2e prix, Mme Louis Cloutier; 3e prix, Mme Hector Giguère.

Un prix spécial fut donné à Mme Emile Blanchet par Mme Ernest Jutras.

Pour égayer encore plus cette belle fête, il y eut chant et musique.

Après un succulent souper tous se séparèrent en emportant le meilleur souvenir.

Félicitations sincères aux heureuses gagnantes de prix.

La Secrétaire.

Pensionnat comme étant un Pis-aller nécessaire : quelque chose de moins bien pour arriver à de meilleurs résultats.

La Secrétaire.

Votez "NON" au plébiscite

Mtre Jean Massicotte, organisateur en chef du comité anti-conscriptionniste pour le comté d'Arthabaska, nous communique l'itinéraire qui sera suivi pour les assemblées publiques :

Vendredi, le 24 avril : 2.30 hrs—St-Norbert
8.00 hrs—St-Hélène
Samedi, le 25 avril : 2.30 hrs—St-Rémi
8.00 hrs—Tingwick
Dimanche, le 26 avril : 3.00 hrs—Victoriaville

Mtre Massicotte demande que tous ceux qui veulent faire leur part dans cette lutte contre la conscription pour outre-meur lui donnent leur nom. Ils seront très utiles, soit pour surveiller le scrutin, soit pour inciter leurs amis à voter.

Si vous êtes contre la conscription, Votez "NON" au plébiscite.

Funérailles de Mme G. Baril

Nous avons la douleur d'annoncer la mort d'Edmée Blais, épouse de M. Gustave Baril, décédée le 17 avril.

Son service et sa sépulture ont eu lieu lundi, le 20 avril.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Alfred Boulet, curé de Plessisville, cousin de la défunte. Le service fut chanté par M. l'abbé Maurice Proulx, de Ste-Anne de la Pocatière, cousin de la défunte, assisté de diacre et sous-diacre.

Au choeur on remarquait M. le curé Henri Bernier, et M. l'abbé L. Descôteaux, assistant-aumônier de l'Hôtel-Dieu, M. l'abbé Salust Bélangier, aumônier de Plessisville, M. l'abbé J. A. Labrecque, prêtre retiré, Plessisville, M. l'abbé A. Bernier, assistant.

Portait la croix, M. Elphège Labbé.

Le corbillard était conduit par M. Philippe Bergeron.

Les porteurs étaient MM. Joseph Labbé, Ernest Daigle, Willie Michaud, Ernest Croteau, Paul Beauchesne, Maurice Beauchesne.

Elle laisse outre son époux, M. Gustave Baril, un frère, M. Alfred Blais, trois soeurs, Mme Casgrain, Mlle Maria Blais, de St-Aubert, et Mme J. Philippe Nicole, de Montmagny; sa belle-mère, Mme Joseph Baril, ses beaux-frères, MM. Philippe Nicole, Raoul Baril, Jules Baril, Aldège Allard; ses belles-soeurs, Mme Willie St-Onge, Mme Henri Baril, Mme Raoul Baril, Mme Aldège Allard, Mme Jules Baril, Mlle Laurette Baril, ainsi que des neveux et nièces, cousins et cousines.

Une assistance nombreuse suivait la dépouille mortelle pour se rendre à l'église.

Parmi les parents on remarquait MM. les abbés Alfred Boulet, curé de Plessisville, et Maurice Proulx, de Ste-Anne de la Pocatière, son époux, M. Gustave Baril, M. Alfred Blais, Mlle Maria Blais, de St-Aubert, Dr et Mme Edmond Casgrain, Montmagny, Mlle Rachel Blais, Montmagny; M. et Mme Raoul Baril, Mme Henri Baril, M. et Mme Aldège Allard, Montmagny, Mme Josaphat Levasseur, Trois-Rivières, Mme Léandre Baril et son fils Edouard, Ste-Elisabeth, Mme Astell, Mlle Maud Astell, M. Robert Astell, Mme Joseph Thibault, Mme T. P. Lenahan, Mme Alfred Mercier, M. Georges Blanchet, M. et Mme Alph. Létourneau, Victoriaville, Mlle Berthe Baril, MM. Prudent, Philippe et Auguste Baril, M. et Mme Albert Beauchesne, Mlle Mariette Beauchesne, Mme Paul Beauchesne, M. Roméo Beauchesne, M. Paul, Guy, Gabriel et Camille St-Onge, Mlle Thérèse St-Onge et autres.

Trésor spirituel de l'Ordre St-Dominique : Mlle Berthe Baril, MM. Prudent, Philippe et Auguste Baril, Famille Richard Fleury, l'hon. Juge et Mme Philippe Marchand, Mlle Mélanie Baril, Montmagny, Mlle Willie Duchaine.

Bonquets spirituels : M. l'abbé Jean-Charles Nicole, eccl., Québec, Famille Philippe Nicole, Montmagny, Mlle Maria Blais, St-Aubert, Mlle Auclair, St-Aubert, R. F. Conrad, s.c. Télégrammes : Familles J. A. Gougeon, Montmagny, Maurice Baril, Ste-Thérèse de Blainville, Louis Lavoie, Québec, Joseph Gagné, Québec, René Villeneuve, Montmagny, M. Ls Marcel Baril, Montmagny.

Lettres de sympathies : Mgr Auguste Boulet, P.D., Collège Ste-Anne de la Pocatière, M. l'abbé Laurent Nicole, St-Raphaël de Bellechasse, M. l'abbé J. Charles Nicole, eccl., Québec, R. S. Ste-Mathilde de Bavière, C.N.D., Montmagny.

Offrandes de messes : Familles Sylvio Nicole, Québec, Alfred Blais, St-Aubert, Dr et Mme Edmour Casgrain, de Montmagny, Mme Fortunat Proulx, St-Pierre de Montmagny, Georges Blanchette, Alphonse Létourneau, Alfred Mercier, Mlle Maria Blais, St-Aubert, Mme Chs Casgrain, St-Aubert, Mme Alf. Blanchet, Mlle Berthe Baril, familles Joseph Thibault, Lucien Nicole, Montmagny, Philippe Nicole, Montmagny, Alb. Beauchesne, Aldège Allard, de Montmagny, Mme et Mlle Astell, Mlle Rachel Blais, Mme T. P. Lenahan, Mme Joseph Baril et Mlle L. Baril, Mme Henri Baril et Mlle Gisèle Baril, Montmagny, Mme St-Onge et sa famille, familles Raoul Baril, Montmagny, Emilio Blais, Québec, Maurice Beauchesne, Paul Beauchesne, Jules Baril, Elphège Labbé,

NAISSANCES

Le 18 mars a été baptisée Marie-Cécile-Jeanne, fille de M. et Mme Henri Lapierre; parrain, J. Noël Provencher, cousin de l'enfant; marraine, Mlle Jeanne Béliveau, tante de l'enfant.

Le 26 mars a été baptisé Joseph-Willie-Léo-Michel, fils de M. et Mme Arthur Vallières. Parrain et marraine, M. et Mme Wellie-Vallières, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Wellie Fortier, grand-mère de l'enfant.

Le 28 mars a été baptisée Marie-Carmen-Cécile, fille de M. et Mme Henri Michel. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Croteau.

Le 5 avril a été baptisé Joseph-Armand-Marcel-Guy, fils de M. et Mme Onil Compagnia (Hélène Roux). Parrain et marraine, M. et Mme Armand Roux, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Madame Charles Roux, grand-mère maternelle de l'enfant.

Le 5 avril a été baptisée Marie-Lise-Jacqueline, fille de M. et Mme Renaud Simoneau (Paula Michel). Parrain et marraine, M. et Mme Thomas Michel, grands-parents de l'enfant, Porteuse, Mme Florian Michel, tante de l'enfant.

Le 6 avril a été baptisé Joseph-Germain-Clément, fils de M. et Mme Simon Gagné (Annette Carignan). Parrain et marraine, M. et Mme Conrad Carignan.

M. et Mme Arthur Garneau (Mirza Bernard) font part de la naissance d'une fille, baptisée le 19 avril sous les prénoms de Marie-Charlotte - Céline - Lise. Parrain et marraine, M. le notaire C. R. Garneau et Mme Garneau, grand-oncle et grand-tante de l'enfant. Porteuse, Mme C.-E. Gaudet.

Albert Bergeron, C. R. Garneau, Joseph Labbé, J. F. Walsh, Ernest Croteau, J. D. Gagné, Mme et Mlle Marchand, Armand Sicotte et Fils, Armand Sicotte, Gaston A. Mailhot, les employés d'Armand Sicotte, de Montmagny, Mlle Denise Bets, G.M.G., de Chicoutimi, M. l'abbé Arthur Bergeron, vicaire, St-Joseph de Grantham.

Sympathies : M. Zéphirin Nault, M. J. Conrad Lemieux, Mlle Rose-Anna Roux, M. Alfred Provencher, maire, familles L. O. Filteau, Médéric Paquin, Antoine Landry, Frédéric Gagné, Henri Genest, Mme Joseph Gagné, Albert Simoneau, Joseph Vézina, Philippe Croteau, Wilfrid Croteau, Mme Henri Michaud, Willie Lepinay, Isidore Denault, Renaud Simoneau, Rodolphe Nadeau, Willie Michaud, Ernest Daigle, Robert Nadeau, Félix Houle, René, Guy et Mlle Louise Beaulieu, Donat Blanchet, William Bergeron, Raoul Roux, Alcide Fleury, Ludger Rousseau, Dr et Mme Henri Bécotte, Wilfrid Verville, Alfred Paris, Josaphat Morin, Benoit Beauchesne, Mme J. B. Leblanc, Mme Alma Lambert, J. F. Desrochers, Wilfrid Ramsay, Mlle Spénard, Conrad Girouard, Ls Girouard, Mlle Alice et Blanche Lambert, Joseph Laroche, Roméo Chouinard, Maurice Maheu, Mme Albert Lallier, J. D. Lefebvre, Mlle Georgeette B. Simoneau, J. N. Couture, Mlle Béatrice Cloutier, Mme C. Eug. Gaudet, Mlle Yvette Gaudet, Mlle Rose Fleury, Albert Desfossés, Joseph Maheu, Joseph Boisjoli, F. X. Labbé et Mlle C. Labbé, Johnny Houde, Philias Gaudet, Mme Octave Gaudet, Mlle Marie-Louise Gaudet, Laureat Angers, Emile Lemieux, Mme Wilfrid Simoneau, Mlle Antonia Béliveau, Mme Pierre Maheu, Mlle Annette Maheu, Georges Dorais, Michel Maheu, J. O. Garneau, Mlle Cléophas Desharnais, Mlle Jeannette Desharnais, Mme Willie Croteau, Ernest Gagné, de Victoriaville; Mme Robert Beauchesne, F. D. Ling, Joseph Lemieux, J. T. Ubald Maheu, J. O. Carignan, Mlle Fernande Descôteaux, Robert Astell, Jean Onellet, de Montmagny; Mme Auguste Quesnes, Jules Marchand, J. S. Gagnon, Arthur Allard; M. Raymond Gaudet, Québec; M. Alcide Malenfant, St-Bruno, M. et Mme Oscar Boissy, St-Bruno, M. et Mme Louis Castonguay, St-Bruno, famille Louis Proulx, St-Pierre Montmagny, famille J. P. Nicole, Montmagny, Mlle Régina Lavallée, Mme H. Whisell, St-Aubert, Famille Léandre Roy, Ste-Elisabeth, Mlle Cora Roy, Mont-St-Hilaire, M. et Mme Dollard Bissonnette, Boucherville, Mlle Aline Noël, St-Norbert, Mme Albert Hurtubise, de Montmagny.

Nous présentons à M. Gustave Baril et aux familles en deuil l'expression de nos plus vives condoléances.

Notes locales

M. l'abbé Henri Bernier, curé est allé à Nicolet, mercredi dernier, où il a assisté à la cérémonie religieuse qui s'est déroulée à l'occasion du 25e anniversaire de prêtre de Son Excellence Mgr Albini Lafortune.

Il y eut messe pontificale chantée par Son Excellence elle-même, à 10 h. a.m., à la cathédrale. Les membres du clergé ainsi que toute la population lui ont offert, après la messe, leurs vœux les plus sincères.

M. Jean Sicotte, ingénieur civil, M. Gaston A. Mailhot, I. C., de Montréal, sont venus assister aux funérailles de Mme Gustave Baril.

Mlle Marie-Louise Gaudet passe quelque temps à Montmagny, chez son frère, M. J. M. Gaudet.

Mme Jeffrey Labbé, de Victoriaville, Mme Jeffrey Beaudet, de Montréal, étaient en visite, lundi, chez MM. Joseph et Elphège Labbé.

M. Ernest Beauchesne, de Ste-Sophie de Lévis, autrefois de notre ville, était en visite récemment chez des parents.

M. Clément Houle, de la R. C. A. F., et Mme Houle en visite chez M. le notaire et Mme Joseph Houle.

M. et Mme Albert Bergeron, Mlle Laurette Bergeron, M. William Bergeron, Mme Alcide Fleury et Mme Marcel Bergeron sont allés assister au service chanté pour l'âme du sergent-pilote Chs-H. Tourville, tué en Egypte. Ce service fut chanté à l'église Ste-Victoire de Victoriaville.

M. Ernest Daigle est allé à Plessisville par affaires ces jours derniers.

M. le Dr Alphonse Giguère, et Mlle Madeleine Séguin, de Québec, chez le notaire et Mme Marcel Garneau au commencement de la semaine.

Mlle Monique Michaud, de Ste-Anne de la Pocatière, chez sa soeur, Mme Dr J.-Marie Bécotte.

Nous regrettons d'annoncer que Mme William Bergeron est retenue à sa chambre par la maladie. Nous faisons des vœux pour un prompt rétablissement.

M. Willie Fortier, rue de l'Hôtel-Dieu, s'est porté acquéreur de la propriété de M. Achille Lambert, rue De Courval.

M. Achille Côté a acheté la maison de M. Donat Hamel, dans la Côte de l'Eglise.

Mme Wilfrid Girouard, de Québec, à Arthabaska, en fin de semaine.

Mlle Mignonne Croteau, de St-Paul, chez M. et Mme J.-E. Hudon.

Mlle Jeanne Leblond a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Ovide Leblond.

Il n'y aura pas de pratique de l'Annonciation, lundi le 27 à cause de la tenue du Plébiscite; la prochaine pratique aura lieu mercredi le 29 avril, à 7 1/2 h. P.M. précises.

M. et Mme G. H. Brochu sont allés à Montmagny mardi, assister aux funérailles de M. Arthur, Bouché, beau-frère de M. Brochu.

Nous donnerons la semaine prochaine un intéressant compte rendu de la séance récréative qui eut lieu à notre Couvent mardi dernier.

Les autorités de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska demandent à toute personne qui fréquente leur institution de vouloir bien ne pas passer sur le gazon, mais sur le trottoir.

REUNION

Une importante réunion de "l'Amicale des Bois-Francis", du Collège des Frères du Sacre-Coeur d'Arthabaska et Victoriaville, aura lieu le 30 avril, à 8 heures du soir, dans la salle de l'Académie des Frères, à Victoriaville.

Frère MEDERIC, Sec.-Trés.

DÉCÈS

C'est avec regret que nous annonçons la mort de M. Ludger Michel, décédé le 16 avril, à l'âge de 83 ans et 7 mois, ainsi que son épouse, née Emélie Desserres, décédée samedi, le 18 avril, à l'âge de 78 ans.

Le service et la sépulture de ces deux vénérables paroissiens ont eu lieu lundi matin, au milieu d'une affluence nombreuse de parents et d'amis.

Nous en donnerons des détails dans une autre publication.

Nos sympathies aux familles éprouvées.

Cartes professionnelles

AVOCATS

Téléphone : 20

PERRAULT, LALIBERTE
et
PERRAULT
AVOCATS

Bureau de Perrault & Perrault
L'honorable J.-E. PERRAULT, C.R.
J.-M. LALIBERTE, L.L.L.
C. PERRAULT, L.L.L.
RUE DE L'EGLISE
ARTHABASKA, P. Q.

John F. WALSH, C.R.
AVOCAT

Bureau: En face du Bureau de Poste
ARTHABASKA, P. Q.

Chateauguay PERRAULT
Docteur en droit
AVOCAT

Chambre 420, Edifice Transportation
132 ST-JACQUES O., MONTREAL
Tél.: PL. 8601 — Rés.: AT. 2777
De l'étude légale
BISSENETTE & PERRAULT

ROLAND PROVENCHER
B.A.L.L.B.
AVOCAT

Edifice "PIROLI"
187A, RUE NOTRE-DAME.

VICTORIAVILLE, P. Q.

NOTAIRES

C. R. GARNEAU
NOTAIRE

ARTHABASKA, P. Q.

B. FEENEY
B.A.L.L.B.
NOTAIRE

Syndic Licencié de faillites.
Vérificateur autorisé par la
Commission Municipale.

PRINCEVILLE, P. Q.

JOSEPH HOULE
NOTAIRE

ARTHABASKA, P. Q.

Jean-Marie FEENEY
B.A., L.S.C.
NOTAIRE

Commissaire de Greffe de
M. EDGAR LALIBERTE
WARWICK, P. Q.

Cartes d'affaires

Téléphone 78

DR J.-MARIE BECOTTE

MEDECIN - CHIRURGIEN

RAYONS X

N. B.—Rayons X à tous les samedis, de 2 h. à 4 h. p.m.,
et sur appointment.

Tél. 78 • Rue du Palais de Justice • ARTHABASKA

DR C.-A. GILBERT
SPECIALISTE

Yeux — Oreilles — Nez — Gorge

Examen de la vue — Ajustement de verres et montures

197, rue Notre-Dame — VICTORIAVILLE
(Edifice de la Banque Canadienne Nationale)

DR EDOUARD COTE
MEDECINE et CHIRURGIE

HEURES DE BUREAU :

2 h. 15 p.m. à 4 h. p.m. — 7 h. 15 p.m. à 9 h. p.m.

120, rue Notre-Dame — (Deuxième étage, à droite)

Tél.: Bureau 471 Résidence : 689
VICTORIAVILLE, P. Q.

Heures de bureau : 9 h. du matin à 9 h. du soir, tous les jours.
Réparation et ajustement des lunettes.

HENRI CHARETTE, B.A., B.A. O.

OPTOMETRISTE - OPTICIEN

EXAMEN DE LA VUE

205B Notre-Dame, — Tél. 627 — VICTORIAVILLE

Dr FERNAND AUGER,
D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE
267-A, Notre-Dame
Victoriaville

Téléphone Local

Celui-là est digne de la liberté
qui sait chaque jour se le conquérir.

Goethe.

Tél. 652

J. H. MATTE
COMPTABLE-VERIFICATEUR

Vérifications municipales, scolaires
et commerciales
Préparation de rapports sur
le revenu

17, RUE ST-JEAN-BAPTISTE,
VICTORIAVILLE, P. Q.

BOIS A VENDRE

Ceux qui sont intéressés pourront obtenir tout le bois nécessaire à la construction, tels que : bois carré, colombages, soliveaux, planche embouvetée, bois de plancher, bois avec "V", bois de galerie, clapboard à déclin et à gorge, bardeaux et piquets de cèdre, etc., etc.

Sur demande, nous serons heureux de vous fournir les prix pour ce que vous désirez.

THE EASTERN WOODWORK CO. LTD.

Tél. Local 370

8, RUE ST-JEAN-BAPTISTE — VICTORIAVILLE

La colonne de beauté

dirigée par

Cousine Blanche

Diplômée de l'Université de Beauté de Paris

Le grand air et l'eau froide
remplaceront bientôt les cosmétiques

On annonce dans les journaux qu'un des effets imprévus de la guerre sera, sinon la suppression totale, du moins une grande réduction dans la production, des produits de beauté —notamment la réduction à trois ou quatre teintes basiques, des lipsticks, des rouges, et des poudres. Moins chanceux, les vernis à ongles disparaîtront sûrement. Par contre on a la quasi certitude que les crèmes de beauté ne seront pas supprimées—et cela est heureux, parce que la peau, exposée à l'air s'assèche vite à moins de porter des voiles comme les musulmanes—car il faut fournir, artificiellement, à la peau l'onctuosité que lui enlève le grand air.

Pourtant, le grand air a ses avantages. Rien ne met plus de vermillon aux joues que la marche au grand air—et combien les menaces naturelles sont plus belles que les fonds dont on se barbouille le visage! Et je me hâte d'ajouter que le meilleur des astringents, c'est l'eau froide aussi froide que possible. Son action est peut-être plus lente que les lotions à base d'alcool ou de citron—mais moins coûteuse, plus accessible et elle donne des résultats plus durables parce qu'elle affecte favorablement les glandes sudoriparées et favorise la sécrétion des huiles si nécessaires à la santé de la peau.

Que la disposition des cosmétiques ne vous fasse pas croire que vous devriez renoncer à soigner votre beauté. Il est nombre de soins—et non des moins efficaces—qui sont à portée de votre main et ne sont pas coûteux. Apprenez lesquels ils sont. Le feuillet que j'ai préparé à l'intention de mes lectrices vous les décrit avec minutie. Une

page de ce journal n'y suffirait pas. N'hésitez pas à m'en faire demande accompagnée d'un timbre de 3c. et vous les recevrez par retour du courrier. On m'attent en adressant ses lettres à Cousine Blanche, 197 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal. Je me hâte d'ajouter que ceci n'est pas une annonce et que mes conseils sont inspirés uniquement par le désir d'être utile à celles qui lisent cette chronique. Donc n'hésitez pas à m'écrire et à me confier vos problèmes de beauté. Ma série de feuillets (que vous pouvez vous procurer contre l'envoi d'un timbre de 3c. pour chacun) traitent des soins du visage, des mains, des yeux, des cheveux, des pieds, du développement normal du buste, de la maigreur, de la transpiration excessive, de l'enlèvement des poils follets, des poids et mesures normaux.

Demandez ceux qui vous intéressent, je me ferai un plaisir de vous les adresser sans que cela vous oblige en quoi que ce soit. Si par hasard mes feuillets ne comportent pas le renseignement que vous cherchez, je vous le donnerai par lettre personnelle.

Notez, je vous prie, que je ne réponds jamais à mes correspondantes dans le journal. Donc ne m'adressez pas de lettres signées de noms fantaisistes avec l'espoir que je publierai votre lettre et sa réponse. Je ne réponds que par lettre personnelle, mais je suis enchantée d'avoir l'occasion de vous être utile—donc n'hésitez pas à m'écrire.

Cousine Blanche

Des centaines de nos femmes envoient
chaque jour des "baisers à Hitler!"

Plusieurs centaines de femmes et de jeunes filles envoient chaque jour une multitude de "baisers à Hitler", dans une usine située sur la côte de l'Atlantique. Disons tout de suite qu'elles nomment ainsi des cartouches pour mitrailleuses et pour canons antiaériens de petit calibre.

Leur ouvrage a beau être dur, elles l'accomplissent admirablement. Ce n'est pas une sinécure que de rester assis dans un atelier à la vie saccadée et fiévreuse de trois à onze heures du soir, ou de onze heures du soir à sept heures du matin, avec comme seule occupation, celle de remplir des douilles de cartouches, ou de verser des explosifs dans des machines.

Parfois, on doit les avertir de ne pas aller aussi vite: les machines sont trop lentes pour elles. Pourtant, leur ouvrage commande une extrême précision: elles doivent, par exem-

ple, mesurer le jeu qu'il y a entre la balle et la douille destinée à la recevoir... et qui est d'un dix-millième de pouce. Ces ouvrières deviennent expertes néanmoins, au point qu'elles ne se trompent jamais, ne gâtent pas dix douilles par semaine, puisqu'elles en produisent des centaines de mille par jour, tout en travaillant plus rapidement que les machines!

Les experts se rendent compte, depuis que nous exécutons la production massive des armes, de la précision du travail des femmes, qui est beaucoup plus parfait que celui des hommes. Veut-on une idée de la sûreté avec laquelle ces concitoyennes manipulent leur ouvrage? En voici un exemple: le mécanisme de la fusée d'un obus antiaérien est comme celui d'une montre; il consiste en plus de cent parties différentes. Les femmes savent qu'une fusée d'obus antiaérien doit être

Le clergé norvégien lutte toujours
contre les barbares du vingtième siècle

Le régime Quisling en Norvège, qui a suivi étroitement la politique du parti nazi, en ce qui concerne la religion, a trouvé à qui parler. Malgré l'arrestation de quatre évêques luthériens, dont Mgr Eivand Berggrav, primat de la religion Évangélique-luthérienne et évêque d'Oslo, le clergé n'a pas cédé volontairement un seul de ses droits.

La situation est devenue tragique. Onze cents ministres ont envoyé leur démission. Le major Vidkun Quisling, premier ministre de Norvège nommé par les Nazis, leur avait lancé un ultimatum les menaçant du camp de concentration, s'ils ne revenaient pas sur leur décision,

réglée de façon à fonctionner en déga d'un-cinquantième de seconde, après que le projectile a été lancé contre un avion ennemi, à des milliers de pieds de hauteur. Mais ces femmes ne commettent jamais une seule erreur.

Si vous désirez savoir ce que représente leur précision, prenez une allumette: choisissez aussi la plus petite particule de cendre de cigarette que vous puissiez trouver, puis essayez de placer cette particule au centre exact du bout de la tête de l'allumette. C'est un travail de ce genre que ces femmes accomplissent, et elles considèrent cela comme une opération toute simple...

Car, là où ces dames trouvent la besogne difficile, c'est lorsqu'elles doivent vérifier, entre autres choses, le pas des instruments destinés à la fabrication des machines-outils. Elles mesurent avec une précision se chiffrant dans les millièmes de pouce, et iraient plus près de cela de la précision absolue, si l'Etat leur en laissait le temps. Mais cela n'est pas nécessaire, puisque jusqu'à date, on n'a reçu aucun rapport qu'une fusée d'obus ait raté.

Parmi ces techniciennes de la sûreté de l'oeil et de la main, il y a des bacheliers-essences, et nous connaissons au moins une doctoresse en philosophie. Ces expertes sont dans les laboratoires ou dans les ateliers des instruments d'optique. Leur science est si parfaite pour les orismes et les lentilles des télescopes et des miroirs, qu'elles taillent et polissent le verre jusqu'à la "tolérance zéro", ce qui veut dire que les rayons lumineux passant à travers un angle de 90 degrés, ne varient pas de plus d'un milliardième de pouce!

Ces jeunes femmes sont pratiques et ne perdent pas de temps à la coquetterie. On n'en voit point parmi elles avec des ongles polis ou maniant le rouge à lèvres. Les ongles n'y sont jamais longs, car ils nuiraient quand on fabrique des ressorts de la finesse d'un cheveu, ou de minuscules dentelles pour fusées d'obus. Cela ne les empêche pas d'être femmes avant tout. Le rédacteur de cet article en a observé une, vêtue d'un chandail rouge ou d'un pantalon bleu, qui, tout en alimentant une presse de mille livres moult des douilles d'obus, a trouvé le temps de remettre de l'ordre dans sa chevelure dès qu'elle se sentit observée! La presse en question n'en fut du reste pas retardée d'un seul instant!

C'est dans ce genre particulier de travail, que nos compagnes sont indispensables. Les contremaîtres se sont rendu compte qu'en ce qui concerne la manipulation des outils de précision, les hommes à côté des femmes semblent affligés de pattes d'éléphants. Les femmes paraissent au contraire douées de véritables micromètres à la place des doigts. Avec un peu de pratique, la plupart d'entre elles peuvent juger du poids et de la grosseur absolument exacts d'une parcelle métallique destinée à un outil ou à une machine fragiles, sans même avoir à la regarder.

Et c'est ainsi que la délicatesse féminine elle-même contribue à désaxer l'Axe qui voudrait faire pivoter le monde!

mais devant l'attitude irrédoublable des hommes d'église, il semble s'être contenté de menaces, cherchant comme excuse que les démissions sous cette forme sont "illégal", mais qu'il les accepterait si elles étaient formulées autrement!

Pendant ce temps, le clergé a abandonné les chaires qu'il occupait. Toutes les écoles sont fermées et 98 pour cent des professeurs ont été renvoyés de leurs services, parce qu'ils refusent d'adhérer à une union nazifiée. Les nouvelles de cette lutte héroïque contre l'invasisseur ont été lentes à parvenir au monde extérieur. On sait maintenant qu'elles durent depuis plus d'un an. Le point culminant en fut atteint ces jours derniers, lorsque Mgr Berggrav envoya sa démission. Pour la motiver, il invoqua que le 1er février de cette année, on avait interdit aux fidèles l'entrée de la cathédrale de Trondheim. Cela lui valut d'être jeté au camp de concentration la semaine dernière.

A la suite de cet incident brutal, les évêques luthériens écrivirent une lettre collective, dans laquelle ils déclaraient que, vu la situation politique actuelle, il leur était impossible de continuer leur enseignement religieux, et que les parents norvégiens se trouvaient incapables de faire instruire leurs enfants selon les vœux du baptême. En réponse, le ministre des Affaires religieuses, Ragmar Skaneke, riposta: "En Norvège, nous (Quisling et ses acolytes) sommes la loi suprême."

A cette réponse, les religieux démissionnèrent en bloc. Ce qui aggrave les choses, c'est le nouveau décret selon lequel la jeunesse norvégienne de 10 à 18 ans doit entrer dans les rangs du "National Samling" (le parti de Quisling). Avant son emprisonnement, le primat

avait refusé une demande de Quisling, que des prières publiques fussent faites pour la victoire de l'Allemagne sur la Russie.

Depuis, les choses ont pris

une tournure inquiétante. Les soldats se mêlent d'empêcher les fidèles de pénétrer dans les églises. Le major Quisling va probablement essayer de remplacer le clergé démissionnaire

par des "séculars acceptables". On dit que c'est Herr Redies, chef de la gestapo à Oslo, qui a commandé en réalité l'arrestation de Mgr Eivand Berggrav.

(Suite à la page 6)

SES RESSOURCES
SONT À VOTRE SERVICE

Maintenant, plus que jamais, le Canada et les ménagères de même apprécient les services des spécialistes-électriciens. Chaque jour, grâce à leur talent, un nombre incalculable d'appareils électriques qui depuis des années étaient mis de côté par suite d'un mauvais fonctionnement, sont remis en bon état. Neuf sur dix des appareils électriques n'ont besoin que d'une pièce de rechange. Une petite réparation leur permettra de donner plusieurs années de service additionnel. Voyez votre marchand d'appareils électriques dès aujourd'hui. Ses ressources sont à votre service.

THE
Shawinigan
WATER & POWER CO.

ÉLECTEURS ET ÉLECTRICES

DU CANADA faites-vous
un devoir de...

VOTER
LE
27
AVRIL

Polls ouverts de
8h. du matin à 8h. du soir
(heure avancée)

Publié sous l'autorité du Secrétariat d'État, Ottawa.

GRATIS DE L'AIDE OPPORTUNE POUR LES MÉNAGÈRES CANADIENNES.

Une Nouvelle Brochure Utile

Comment Économiser le SUCRE

Contient 55 excellentes recettes et suggestions éprouvées qui vous aideront à ménager votre allocation de sucre.

Envoyez ni étiquette, ni argent—n'envoyez qu'une carte postale ou un mot avec votre nom et votre adresse et demandez—"Recettes pour économiser le sucre". Adressez votre demande au Service de l'Économie Domestique, Département L.G., The Canada Starch Co. Ltd., c/o postal 129, Montréal.

LE SIROP CROWN BRAND

Le COIN des CULTIVATEURS

La Coopérative Fédérale de Québec fournit les commentaires suivants sur les marchés

BEURRE

Actuellement, les approvisionnements disponibles sont insuffisants pour la demande régulière.

Ce marché est très ferme et les prix se maintiennent facilement au niveau du plafond établi par la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre.

Lundi matin, le 20 avril 1942, le beurre No. 1 pasteurisé était coté, au gros, à 35 1/4c. la livre.

FROMAGE

Le mouvement de notre marché au fromage s'est continué instable. Nos principaux distributeurs domestiques ne semblent pas désireux de transiger librement.

A la suite d'une offre dépassant considérablement la demande, une autre baisse a été enregistrée dans les prix.

Montréal et Québec: Depuis quelques jours, une tranquillité assez apparente s'est manifestée sur notre marché aux oeufs.

VOLAILES VIVANTES

Poules: La demande se maintient assez active pour absorber facilement les arrivages et les prix sont fermes.

Poulets à rôtir: Les arrivages sont à peu près nuls. La demande est bonne et les prix sont fermes.

Poulets à griller: Les quelques arrivages sont facilement absorbés et les prix sont fermes.

VOLAILES ABATTUES

Poules et Poulets: Les arrivages sont restreints. La demande est bonne et les prix sont stables.

Dindes abattues: La demande est limitée et les prix sont stationnaires.

OEUFS

En plus d'un ralentissement dans la demande pour les besoins immédiats, un récent communiqué prohibant l'entreposage des oeufs autres que ceux destinés à l'exportation, contribue à une liquidation beaucoup plus pressée et à faire fléchir les prix.

VEAUX ABATTUS

Montréal et Québec: Arrivages régulièrement absorbés et prix stables.

PORCS LIVRES ABATTUS

Montréal et Québec: Marché stationnaire et prix soutenus.

POULETS VIVANTS

"A ROTIR"

Gris et Blancs

A—6 lbs et plus 24 1/4c.

B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 22 3/4c.

C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 21 1/4c.

Rouges

A—6 lbs et plus 24 1/4c.

B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 22 3/4c.

C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 21 1/4c.

POULETS VIVANTS

"A GRILLER"

Gris et Rouges

A—2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs 27c.

B—1 1/2 lb. jusqu'à 2 lbs 25c.

C—1 lb. jusqu'à 1 1/2 lb. 23c.

Blancs

A—2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs 25 1/4c.

B—1 1/2 lbs jusqu'à 2 lbs 23 1/4c.

C—1 lb. jusqu'à 1 1/2 lb. 21 1/4c.

POULES VIVANTES

A—5 lbs et plus 26c.

B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 24 1/2c.

C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 23c.

Coqs 15c.

POULETS ABATTUS

(Engraisés au lait)

Spécial—6 lbs et plus 30c.

A—6 lbs et plus 29c.

A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 28c.

B—6 lbs et plus 26c.

B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 25c.

B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 24c.

C—6 lbs et plus 23c.

C—5 lbs jusqu'à 6 lbs 22c.

C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 21c.

C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 20c.

POULES ABATTUES

(Sélectionnées)

Spécial—5 lbs et plus 26c.

A—5 lbs et plus 25c.

A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 24c.

A—3 lbs jusqu'à 4 lbs 23c.

Comment prévenir l'anémie des porcs

L'anémie est une maladie qui décime souvent nos porcheries et fait parfois de grands ravages dans nos troupeaux. Dans bien des cas, il arrive que l'on recourt trop tard aux moyens à prendre pour y remédier et l'on subit des pertes qui auraient pu facilement être évitées.

L'anémie est une maladie qui peut être facilement enrayée, et il est recommandable d'adopter des mesures préventives avec les porcs d'hiver ou hâtifs du printemps. Le traitement est simple, peu coûteux et à la portée de tous. Cette année, vu qu'il y a pénurie de pores dans l'Est du Canada et surtout dans le Québec, il est plus urgent que jamais de surveiller les cochonnets afin de prévenir l'introduction de cette maladie.

L'anémie résulte d'un manque de fer dans l'organisme et s'observe généralement lorsque les porcelets sont âgés de deux à cinq semaines. Les jeunes pores qui en sont atteints sont caducs, peu éveillé et souffrent généralement de diarrhée; la peau et les oreilles sont très pâles et les soies ont une apparence grossière.

La prévention de cette maladie commence d'abord avec les soins à donner à la truie pendant sa gestation. Si elle reçoit une nourriture abondante et bien équilibrée, elle sera susceptible de donner des petits robustes qui auront assez de vigueur pour traverser sans trop de danger la période critique. Mais cela n'est pas toujours suffisant et il arrive assez souvent que la croissance rapide des porcelets qui tentent d'exiger apparemment plus de fer qu'il n'y en a dans le lait de la mère. C'est pourquoi, lorsqu'ils sont gardés en réclusion complète, ils sont exposés à faire de l'anémie. De plus, des expériences conduites au Danemark ont démontré que, lorsque les jeunes pores sont tenus exclusivement à l'intérieur, l'hémoglobine contenue dans le sang peut diminuer au cours des trois premières semaines de leur existence jusqu'à un tiers de ce qu'elle était à la naissance; puis elle augmente plus ou moins rapidement suivant la valeur des autres aliments en plus du lait de leur mère. Or, le fer est nécessaire dans la formation de l'hémoglobine et quelques traces de cuivre en facilitent la formation. Il est donc très important de fournir aux porcelets la quantité de fer suffisamment à leur organisme pour les empêcher de devenir anémiques.

Le fer peut être fourni sous deux formes différentes: 1) soit sous forme de sulfate de fer; 2) soit par l'apport de mottes de terre arable. Le traitement au fer peut aussi servir de remède à la maladie si elle n'est pas trop avancée. On peut donner à chaque porcelet une cuillerée à thé d'une solution contenant 2 1/2% de sulfate de fer, ou bien se procurer une préparation de sulfate de fer en poudre à la pharmacie et la servir aux jeunes pores à trois reprises: soit à 2, 8 et 15 jours. L'on n'a qu'à répandre sur la langue du porcelet ce que peut contenir une petite pièce de cinq sous. Après que les jeunes pores ont commencé à manger des aliments solides, ce traitement n'est plus nécessaire parce que le danger de contracter la maladie est généralement passé. Ce traitement ne s'impose pas non plus aux sujets qui vont dehors, parce qu'en fouillant ils ingèrent de la terre et y trouvent le fer additionnel dont ils ont besoin. On peut obtenir d'aussi bons résultats en mettant tout simplement à la portée des petits cochons dès qu'ils ont atteint l'âge de trois semaines, car plus ils commenceront jeunes à prendre des aliments autres que le lait maternel, plus ils se développeront vite, moins ils seront exposés aux maladies de toutes sortes. Un ou deux pores rchappés de plus abaissent d'autant le coût initial de chacun et permettent de réaliser de plus grands revenus.

Comme on le voit, l'anémie peut être contrôlée sans trop de

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PLÉBISCITE

COMMUNIQUÉ AU PUBLIC

Tous les citoyens du Canada sont par les présentes informés:

- QU'UNE proclamation du Gouverneur en conseil, datée le 9 mars 1942, a ordonné la tenue d'un plébiscite dans chaque district électoral du Canada sur la question figurant sur les bulletins de vote qui seront employés au plébiscite, cette question et ces bulletins étant libellés dans la forme et dans les termes suivants:
- QUE les personnes habiles à voter dans les arrondissements urbains, et dont les noms auront été omis des listes officielles, seront les seules personnes qui, avant d'être admises à voter, seront tenues de produire leurs certificats d'inscription nationale.
- QUE des bureaux provisoires de votation seront ouverts dans les mêmes localités et dans les mêmes conditions qu'à la dernière élection générale.
- QUE, règle générale, toute personne qui a ordinairement résidé au Canada durant les douze derniers mois a droit de voter au plébiscite, si elle est âgée de vingt et un ans et si elle est sujet britannique.
- QUE les votants auront droit de voter dans l'arrondissement de votation où ils résidaient ordinairement le 30 mars dernier.
- QUE les avis laissés par les énumérateurs urbains aux habitations des votants indiquent à ces votants l'emplacement de leur bureau de votation.
- QUE l'Avis aux votants affiché dans les bureaux de poste indique aux votants des arrondissements ruraux l'emplacement de leur bureau de votation, et que les énumérateurs ruraux doivent aussi faire connaître, verbalement, à ces votants cet emplacement de bureau de votation.
- QU'EN général, les bureaux de votation pour le plébiscite seront établis dans le même local ou édifice qu'à la dernière élection générale, ou à proximité de ce local ou de cet édifice.
- QUE des arrangements ont été conclus pour recueillir les résultats du plébiscite le soir de la votation, de la même manière qu'à une élection générale.
- QUE tout Canadien en activité de service ou à l'entraînement dans l'une des Forces ou l'un des Corps de Sa Majesté, et posté au Canada ou hors du Canada, a droit de voter au plébiscite, avant le jour du scrutin, selon un mode spécial de votation.

Votez en faisant une croix, comme suit: X après le mot "Oui" ou après le mot "Non".

Consentez-vous à libérer le Gouvernement de toute obligation résultant d'engagements antérieurs restreignant les méthodes de mobilisation pour le service militaire?	OUI
	NON

- QUE la date fixée comme jour de votation au plébiscite est le lundi 27e jour d'avril 1942.
- QUE les bureaux de votation seront ouverts dans chaque arrondissement de votation, de 8 heures du matin à 8 heures du soir (heure avancée).
- QUE de nouvelles listes de votants ont été spécialement confectionnées pour le plébiscite.
- QUE ces listes sont des "listes ouvertes", c'est-à-dire que, dans les arrondissements urbains ou ruraux, toute personne habile à voter, et dont le nom aura été omis de ces listes, pourra voter dans son arrondissement de votation le jour du plébiscite, pourvu qu'elle prête le serment requis, et pourvu qu'un votant dont le nom figure sur la liste des votants de cet arrondissement se porte, sous serment, garant de cette personne.

Daté à Ottawa, ce 20e jour d'avril 1942.

JULES CASTONGUAY,

Directeur général du plébiscite.

MODIFICATION DE L'AIDE FEDERALE-PROVINCIALE A L'AMELIORATION DE L'ESPECE CHEVALINE.

Le ministère provincial revient aux anciennes primes

M. Adrien Morin, sous-ministre adjoint de l'Agriculture, nous fait porteurs d'une excellente nouvelle pour les propriétaires d'étalons.

En remettant à notre représentant le nouveau barème de primes préparé en vertu de l'aide fédérale-provinciale à l'amélioration de l'espèce chevaline, le sous-ministre a fait observer que, pour sa part, désirant encourager davantage le maintien d'excellents chevaux reproducteurs mâles, le ministère provincial a décidé d'en revenir aux anciennes primes de \$5.00 et \$3.00 pour chacune des premières 25 juments et de \$1.00 pour chacune des 25 suivantes, selon qu'elles ont été présentées à des Etalons A et B.

Voici les primes que recevront des ministères fédéral et provincial de l'Agriculture les propriétaires d'étalons.

Le ministère fédéral accordera les primes suivantes:

Pour étalon classé "A": De 16 à 20 juments fécondées, \$30.00; de 21 à 30, \$60.00; de 31 à 40, \$90.00; de 41 à 50, \$120.00 et au-delà de 50, \$150.

Pour étalon classé "B": de 16 à 20 juments fécondées,

difficultés et il est bon de prendre les précautions nécessaires contre cette maladie même avant d'en découvrir les symptômes chez les porcelets.

J.-E. BISSON, agronome, Gérant de la Coopérative Can. du Bétail de Québec, Ltée.

\$20.00; de 21 à 30, \$40.00; de 31 à 40, \$60.00; de 41 à 50, \$80.00 et au-delà de 50, \$100.00.

Le ministère provincial paiera \$5.00 pour chacune des 25 premières juments et \$1.00 pour chacune des 25 suivantes fécon-

dées par un étalon classé "A". Le ministère provincial paiera \$3.00 pour chacune des 25 premières juments et \$1.00 pour chacune des suivantes pleines d'un étalon classé "B". M. Morin a dit que cette

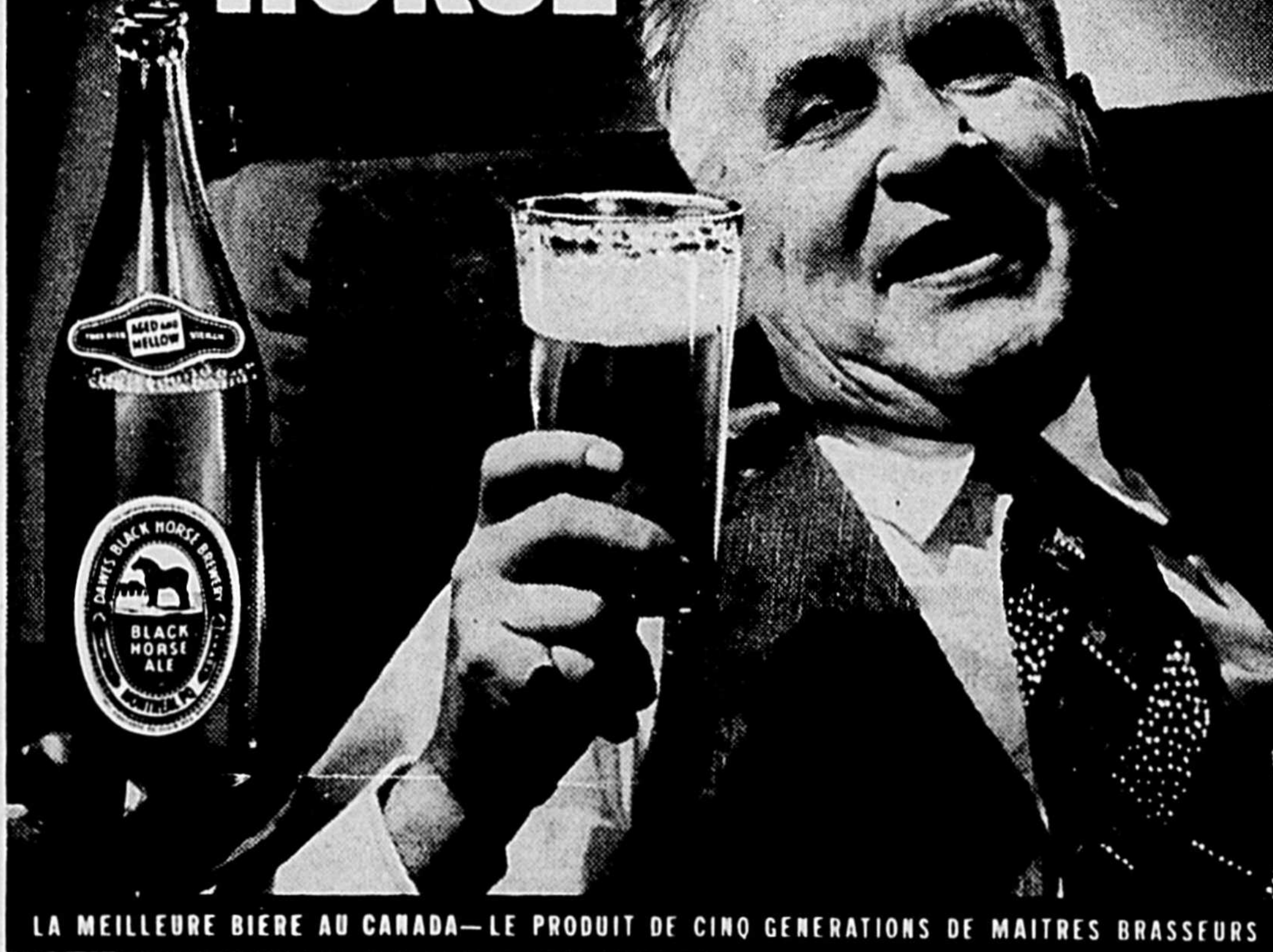
échelle de primes est en vigueur depuis le 1er mai 1941, c'est-à-dire que les primes gagnées durant la saison 1941 seront payées aux propriétaires d'étalons selon l'échelle ci-dessus.



Comme il est bon de revenir à ses anciens amis

Comme il est bon de revenir à la

BLACK HORSE



LA MEILLEURE BIÈRE AU CANADA—LE PRODUIT DE CINQ GÉNÉRATIONS DE MAÎTRES BRASSEURS

D'un Arôme Délicat THE "SALADA"

Nouvelles de Victoriaville

—Bienvenue à Son Excellence Révérendissime Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet, qui est de passage parmi nous, à l'occasion de la Confirmation des enfants de cette ville. Son Excellence a confirmé les enfants de la paroisse Ste-Victoire cet après-midi; et demain matin. Elle confirmera ceux de la paroisse des Saints-Martyrs Canadiens.

M. Denis Desharnais, marguillier en charge, et Mme Desharnais, représentaient les parrains et les marraines des enfants, à Ste-Victoire.

M. le maire Félix Champagne et Madame Champagne représenteront les parrains et marraines des enfants, aux Sts-Martyrs-Canadiens.

—Mlle Bibiane Allaire, de Québec, est en visite chez Mlle Cantin.

—M. Louis Lambert, agent d'affaires à la Victoriaville Furniture, est allé à Montréal, au début de la semaine.

—M. l'abbé Donat Boisvert, professeur au Séminaire de Nicolet, est en visite chez sa mère, Mme Israël Fecteau.

—M. l'abbé Auguste Beauchesne, vicaire à Ste-Victoire, est allé à Nicolet, mercredi dernier, à l'occasion des fêtes sacerdotales du 25e anniversaire de prêtrise de Son Excellence Mgr Albini Lafortune.

—Mlle Isabelle Cantin et Gaby Cantin sont allées à Trois-Rivières, visiter Sœur St-Jean de la Croix (Gilberte Cantin), au Carmel, dernièrement.

—M. et Mme Alfred Paradis, Jr., était de passage en ville jeudi dernier.

—M. l'abbé Em. Bibaud, curé de Ste-Eulalie, était en ville, dans le cours de la semaine dernière.

—M. et Mme Gérard Falardeau, de Daveluyville, sont venus passer la dernière fin de semaine chez Mme Achille Pelletier.

—Le Rév. Père Senay, s.j., propagandiste des Lignes du Sacré-Coeur, était de passage au presbytère des Saints-Martyrs Canadiens, dimanche dernier, et il a donné le sermon à toutes les messes ainsi qu'à l'Heure Sainte des Ligneurs, le même soir.

—M. et Mme Dr Edouard Côté sont allés à Québec, en fin de semaine, à l'occasion du mariage Lachapelle-Brissette.

—MM. Lucien Baril et Jean-Paul Baril sont allés à Québec par affaires, au début de cette semaine.

—M. Maurice Gagné, de la Eastern Furniture, et M. Donat Mauger, contremaître à la même industrie, sont de retour dans leur famille, après avoir passé quelque temps à Daquam, dans l'intérêt de la Eastern Furniture.

Le moment où l'homme paraît renoncer au bonheur en renonçant à l'égoïsme est précisément celui où il rencontre le bonheur vrai. E. Naville.

A L'HONNEUR AUX CONCOURS DE MARS Pensionnat Ste-Victoire Victoriaville

Cours Universitaire:	
11e Année	
Huguette Beauchesne,	92.8%
Claire Meloche	83.8%
10e Année	
Marie-Paule Dugré	96.8%
Madeline Marchand	96.3%
Georgette Morin	95.5%
Rita Blanchet	94.3%
Rolande Boisvert	90.9%
9ème Année	
Liette Ferland	96.3%
Sylvette Richard	95.2%
8e Année	
Thérèse Larouche	93.5%
Jeanne-Eva Trottier	87.6%
7e Année	
Georgette Béliveau	84.0%
France Julien	83.0%
6ème Année	
Monique Paris	87.0%
Esther Ling	79%
5ème Année	
Pauline Hamel	93.8%
Denise Breton	87.9%
Lise Morissette	85.5%
4ème Année	
Françoise Sénéchal	90.2%
Béatrice Labbé	87.7%
3ème Année	
Mlle Yvonne Casaubon, Hélène Hamel, Dolorès Provencher, Monique Provencher.	
2ème Année	
Mlle Bernadette St-Pierre, Hélène Astell, Paule Phanen, Claire Maheu.	
1ère Année	
Mlle Thérèse Labrecque, Martha St-Pierre, Claire Grégoire, Laure Labbé.	
Cours Commercial Bilingue	
Yolande Rousseau	96.6%
Jeanne Kirouac	93.4%
Marguerite Pelletier	93.3%
Monique Houle	89.9%
Thérèse Payeur	87.8%
Beverly Roy	87.8%

ANNIVERSAIRE

Un groupe de parents et d'amis se sont réunis à la demeure de Mlle Thérèse Laflamme, à l'occasion de son vingt-sixième anniversaire de naissance. Les invités étaient M. et Mme Hector Laflamme, Mme Lucien Séguin, de Buckingham, Ontario, sa fille Lise, Mlle Irène et Germaine Paquin, organisatrices, Cécile Roy, Jeanne d'Arc Cloutier, Liliane Beauvillage, MM. Edgar Côté, Wellie Lefebvre, R. Belhumeur, Jean Giroux, de la R.C.A.F.

De riches cadeaux lui furent présentés ainsi que de bons et affectueux souhaits.

Un délicieux goûter fut servi. Il y eut aussi chant et musique.

COMMUNIQUE Aux Membres de l'Amicale N.-D.-de-la-Victoire

Les membres de l'Amicale seront heureux d'apprendre que la dernière partie de cartes a remporté un magnifique succès.

Les recettes, comme celles du tirage du panier de provisions, exposé à la Librairie Saint-Jean, seront employées à des fins d'éducation.

Spectacle de haute tenue à Victoriaville

Les 29, 30 avril et 2 mai prochain

A sa nouvelle salle paroissiale, les 29, 30 avril et 2 mai prochain, à 8 heures 30 p. m., la paroisse des Sts-Martyrs Canadiens de Victoriaville, présentera, au bénéfice de ses oeuvres, la Troupe des Franes Comédiens de Me Renaud Miville, dans "un MEDECIN DE CAMPAGNE", drame en 2 actes d'Henry Bordeaux et Emmanuel Denarié ainsi que dans "LUI, ELLE, BELLE-MAMAN", comédie désopilante de A. G. de la Lande.

Font partie de la distribution de ces deux pièces, Mlle Parent, L. Lesieur, D. Pelletier, T. Marcoux, MM. Dr J. A. Ferland, nouveau venu dans la troupe, ainsi que M. R. Giguère, comédien réputé, qui nous ar-

rive de Sherbrooke, L. A. Blanchet et Renaud Miville.

C'est donc un régal artistique qui attend la clientèle toujours grandissante des Franes Comédiens. Avec une telle distribution, de magnifiques décors, une mise en scène soignée jusque dans les moindres détails, ce sera le spectacle le plus fort de la saison.

La représentation du mercredi, 29 avril à 7 heures 30, est réservée aux enfants. L'admission est de 10 sous.

Les billets pour les 30 avril et 2 mai sont de 50 sous, et en vente chez Me Renaud Miville, près du Bureau de Poste, et chez M. Alphonse Dumas, marchand de meubles, près de l'église des Sts-Martyrs Canadiens.

Recommandations à ceux qui doivent déménager au printemps

Avant de quitter le logis que vous avez habité durant l'année ou les années passées, veuillez vous rappeler que ceux qui prendront votre place seront heureux de constater que vous avez quitté les lieux en prenant toutes les précautions nécessaires pour que la maison et les dépendances soient dans un grand état de propreté.

Pour ce faire vous devrez tenir compte des recommandations suivantes:

Balayer les planchers après l'enlèvement des tapis ou pré-lards.

Nettoyer les évier et les chambres de toilette.

Enlever tous les déchets (végétaux ou autres) de la cave.

Débarasser la cour des amas de cendre ou autres immondices accumulées durant l'hiver.

Si vous craignez que votre future demeure soit infestée par des parasites tels que: coquerelles, punaises, poux, ou que ce logis ait été habité par des personnes souffrant de maladie contagieuse, vous pourrez procéder à une désinfection des lieux en vous servant d'un petit appareil qu'on trouve dans le commerce à un prix modique et d'une capacité de désinfection d'environ 2000 pieds cubes.

N'oubliez pas que pour établir le cubage d'air d'une maison, il faut multiplier la longueur par la largeur et le résultat de cette multiplication par la hauteur.

Avant de procéder à cette désinfection, vous aurez soin de boucher soigneusement toutes les crevasses, les fentes, les trous, les fissures, au moyen de bandes de papier bien collées.

Il va sans dire que le logis devra rester fermé pendant au moins 24 heures après cette désinfection.

Dr I. J. BIGRAS,
Inspecteur Sanitaire.

PARTIE DE CARTES

Il y aura partie de cartes jeudi, le 30 avril, à 8 hrs, à la hutte des militaires, donnée par le Victoriaville Victory Club, au profit des Oeuvres de guerre.

Des rafraîchissements seront servis. Il y aura un prix pour chaque table.

Bienvenue à tous.

Admission : 35 cts.

Actes d'enregistrement

Vente : Hubert Bélanger à l'Hon. Ministre de la Voirie, Bulstrode.

Vente : Arthur Aubry à l'Hon. Ministre de la Voirie, Bulstrode.

Vente : Georges Maheu à l'Hon. Ministre de la Voirie, Bulstrode.

Vente : Aquila Doucet à l'Hon. Ministre de la Voirie, Bulstrode.

Vente : Charlemagne Marchand à Oliva Gagné, Princeville.

Testament : Joseph Hubert Tardif à Dame Diana Dupont, Ste-Victoire.

Déclaration de décès : Joseph Hubert Tardif à Dame Diana Dupont, Ste-Victoire.

Cession : Dame Marie Mathilde Lavoie-Paradis à Ben-nett Feeney, Ste-Victoire.

Vente : Albert Brunelle à Rolland Brunelle, Tingwick.

Vente : Wilfrid Pepin à Onil Pepin, Bulstrode.

Vente : Théo Leblanc à Ul-dérie Ramsay, Ste-Hélène.

Cession de biens : Wilbrod Morin à Auguste Bourbeau, syndie, Ste-Victoire, St-Norbert.

Avis d'adjudication et d'annulation : La Corporation du Comté d'Arthabaska à Henri Cloutier et al. Bulstrode et al.

Vente : Joseph Pepin à Jean-Marc Desrochers, Warwick.

Vente : Arthur Boissonneau à Eddy Ramsay St-Paul.

Mariage : Joseph Annibal Bélsis et Gilberte DeGuise.

CHANGEMENT D'HORAIRE

en vigueur
DIMANCHE, 26 AVRIL
Pour renseignements complets,
consultez les agents.
CANADIEN NATIONAL

Si vous voulez éviter la conscription,
voici où vous ferez votre croix au plébiscite
du 27 avril:

Consentez-vous à libérer le Gouvernement de toute obligation résultant d'engagements antérieurs restreignant les méthodes de mobilisation pour le service militaire ?	OUI
	NON X

de Kuyper salue TROIS-RIVIÈRES



Fondé en 1634 par le Sieur Lavolette que Champlain envoya construire un fort et établir une colonie à cet endroit. Trois-Rivières est l'une des plus anciennes municipalités de la province. D'après les "Relations des Jésuites" (1635), le nom de Trois-Rivières provient du fait qu'une magnifique rivière sort de la forêt et se jette dans le vaste Saint-Laurent, en trois branches que produisent les nombreuses petites îles qu'elle rencontre à son embouchure. Les Indiens l'appelaient "Métabérontine", ce qui signifie "nappe d'eau exposée à tous les vents".

C'est au dix-septième siècle — 1695 — que l'on produisit pour la première fois le Gin de Kuyper, à Rotterdam, Hollande. Il y a plus de 100 ans que le de Kuyper est le génie favori dans la province de Québec.

10 onces, \$1.05 26 onces, \$2.40 40 onces, \$3.45
Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

GIN de KUYPER
CÉLÈBRE POUR SA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE

AVIS IMPORTANT

L'Institut des Frères du Sacré-Coeur (Province de St-Hyacinthe), rachètera le PREMIER JUIN 1942 son émission d'obligations sériees, première hypothèque, échéant de juin 1942 à juin 1954, et portant intérêt partie à 3 1/2% et partie à 4%.

Cette émission au montant de \$880,000.00 sera remboursée par un nouvel emprunt de \$500,000.00 portant intérêt au même taux que l'émission actuellement en cours, et la conversion ou l'échange des titres pourra se faire d'ici quelques jours.

Tout porteur d'obligations de l'émission de \$880,000.00, qui désirerait se procurer des titres du nouvel emprunt pourra s'adresser soit directement à notre Maison, soit au bureau du Notaire P.-E. Bergeron, à Victoriaville, où Monsieur J.-Arthur Morin, l'un de nos représentants, se tiendra à la disposition du public pour fournir tous les renseignements désirés.

LAGUEUX & DESROCHERS Limitée,
10 COTE DE LA MONTAGNE,
QUEBEC. P. O.

Nous achetons

toutes les sortes de bois francs et de bois mouss, en grosse ou petite quantité.

Sur demande, nous serons heureux de vous donner les prix que nous payons pour chaque espèce et chaque qualité.

THE EASTERN WOODWORK CO. LTD.

Tél. Local 370

8, RUE ST-JEAN-BAPTISTE — VICTORIAVILLE

HOMMAGES PIEUX ET DURABLES

J.-MAURICE DUCHARME
257, rue Notre-Dame, VICTORIAVILLE

Le plus ancien et plus important manufacturier de monuments dans le diocèse de Nicolet

THEATRE VICTORIA VICTORIAVILLE

Ouverture chaque soir à 8.00 hres

Admission : 30-40 cts.

Matinée chaque Samedi et Dimanche à 2.30 hres.

Admission : 25-30 cts.

Le prix d'admission comprend les taxes.

Samedi-Lundi, 25-27 avril

Lilian Harvey, Louis Jovet, Bernard Lancret, "SERENADE"

En plus : Sujets courts, Actualités et Comédie des 3 Stooges.

Dimanche, le 26 seulement

2.30-8.00 hres : "CHRISTMAS IN JULY"

Dick Powell, Joan Blondell.

4.00-9.30 hres : NOTHING BUT THE TRUTH

Bob Hope, Paulette Goddard.

Mardi-mercredi, 28-29 avril

Flona Massey, George Brent,

"INTERNATIONAL LADY"

(Her Songs were a Message to Foreign Agents)

(Ses chansons étaient un Message aux Agents Secrets).

En plus : Sujets courts en couleurs. Actualités et l'orchestre de Carl Hoff.

Jeudi-Vendredi, 30 avril, 1er mai

Irene Dunne, Cary Grant,

"PENNY SERENADE"

En plus : Comédie et "Chantons en Choeur".

MIDNIGHT SHOW, à 11 heures.

Jeudi-Vendredi, 30 avril, 1er mai

Johnny Downs, Jane Frazee,

"SING ANOTHER CHORUS"

En plus : Sujets courts.

Admission : 25-30 cts (taxes incl.)

Assurances Générales

Vos biens, si difficilement acquis, sont-ils bien protégés ?

Vos assurances vie sont-elles en conformité avec les exigences actuelles ?

Si non, voyez

P.-H. PLOURDE

SILOES PLOURDE

Edifice Piroli — Victoriaville

LOGEMENTS A LOUER

A Victoriaville, rue Marchand, près garage de la Voirie. Logements neufs, modernes, de 3-4 appartements, très ensoleillés, fins pour le 1er mai. S'adresser à Maurice D. CAMPAGNA, Avenue des Erables, Arthabaska.

23 avril 4 f.

POUSSINS "BRAY"

Les agents de poussins BRAY aideront les acheteurs de poussins de mai-juin, mais ils attendent votre ordre dès maintenant. Des milliers d'agriculteurs dépendent de BRAY; souvenez-vous que notre pays a besoin de toute la nourriture que nous pouvons produire. Voyez:

MAURICE LEVEILLE, Aston Jct.; JOS. ROBIDOUX, Kingsley Falls; J. H. RONDEAU, Ste-Elisabeth; OMER NADEAU, 75 rue Perreault, Victoriaville.

MEDERIC BRETON, R. R. 2, Ste-Sophie.

A LOUER

Un très bon poste pour un épicer et boucher, avec l'outillage et le loyer si nécessaire, situé au No. 14 Route d'Arthabaska, en face de la rue St-Jean-Baptiste, à Victoriaville. S'adresser à Mme GEORGES MICHEL, 260 rue Notre-Dame, Victoriaville.

19 mars 6 f.

POELE A VENDRE

Poêle à bois, pratiquement neuf, tout émaillé (avec water-front), marque L'Islet, à vendre pour cause de départ de la ville. Prix raisonnable. S'adresser à 3 rue Marchand, Case 219, Victoriaville. 2 avril j.n.o.

A VENDRE

Beau et bon cheval. Cheval de traits et de voiture légère, sain sur tous rapports. Pesant 1250 à 1300 lbs. Couleur rouge foncé.

Automobile coach marque "Ford", en bon état, avec licence 1942 attachée après.

Camion, marque "Rugby", en bon ordre, avec licence 1942 attachée après.

S'adresser à M. ERNEST JUTRAS, Chemin d'Arthabaska, Tél. rural 37 (sonner 1-1 coup) Arthabaska.

ou écrivez à Casier Postal 88, Victoriaville 26 mars j.n.o.

A VENDRE

SALON DE COIFFURE

Machines avec et sans électricité, ainsi que sècheurs. Le tout en parfaite condition.

S'adresser au No. 12, Boulevard Carignan, Victoriaville.

A VENDRE

Belle terre et demeure, route de Princeville, ayant appartenues à Wilbrod Morin.

Allez la visiter et faites votre offre chez

Auguste Bourbeau

Syndic.

186 NOTRE-DAME

VICTORIAVILLE

CULTIVATEURS

Confiez à la COOPERATIVE FEDEREE Princeville la vente de vos produits.

Elle les reçoit en tout temps de l'année et vous obtient les plus hauts prix du marché.

Seule la Coopérative vend vos produits pour votre bénéfice.

En encourageant cette société qui est la vôtre, vous vous assurez des bénéfices très appréciables dans le cours de l'année.



La

Coopérative Fédérée de Québec

Succursale de Princeville, P. Q.

87,502 NAISSANCES ET 32,680 MARIAGES AU COURS DE 1941

Au cours de 1941, il y a eu, dans la province de Québec, 87,502 naissances, 32,680 mariages et 33,995 décès, nous apprend un rapport démographique préliminaire publié aujourd'hui par le ministère de la

santé et du bien-être social.

L'augmentation des naissances se chiffre à 4,645. A l'heure actuelle, le taux de natalité de 1941 est de 24.5; il sera d'environ 27.0 lorsque tous les rapports seront entrés à la division de démographie.

L'année 1941 enregistre 32,680 mariages et 1940 en compte 35,069.



(Suite)

3.—Q. Comment devrais-je transposer mes pneus?

R. Trois méthodes sont communément employées. 1. Les roues avant seulement—la roue et le pneu avant droits vont au côté gauche, et la roue et le pneu du côté gauche vont au côté droit. Dans ce premier cas, les pneus ne sont pas démontés des roues, on transpose, tout simplement les roues avec leur pneu. 2. Roues avant seulement—quand les pneus sont usés d'un côté; enlevez les pneus des deux roues avant, enlevez les chambres à air et retournez le pneu pour que le côté qui était en dehors soit maintenant en dedans. Insérez les blambres à air et remontez le pneu. Le sens de rotation se trouve changé par cette procédure. 3. Changement des pneus avant et arrière sur les autos à passagers ou sur les camions à 4 roues—mettez le pneu avant droit à la place de l'arrière droit, l'arrière droit à la place de l'avant gauche, l'avant gauche à la place de l'arrière gauche et l'arrière gauche à la place d'avant droit. Les pneus transposés de l'avant à l'arrière continuent de tourner dans le même sens. Ceux qui sont transposés en diagonale de l'arrière à l'avant changent leur sens de rotation.

Les méthodes 1 et 3 sont souvent employées pour éliminer ou réduire le bruit de pneus causé par l'usure irrégulière des pneus avant.

4.—Q. Comment puis-je prolonger la durée de mes pneus?

R. Un des moyens les plus efficaces est de réduire vos vitesses de conduite. A mesure que la vitesse augmente, le nombre de flexions par minute augmente aussi. Plus les flexions d'un pneu sont rapides, plus il n'y a de chaleur. Lorsque les températures élevées sont atteintes, le caoutchouc devient mou et il s'use plus rapidement. Cela rend les grandes vitesses particulièrement dommageables à la semelle en temps chaud.

Prenant 30,000 milles comme milage normal d'un pneu, à 35 milles à l'heure, on peut s'attendre aux réductions suivantes de milage avec les augmentations correspondantes de vitesse:

Vitesse en M. P. H.	% réduction milage pneu	Milage relatif du pneu
35	0	30,000
40	12%	26,400
45	22%	24,400
50	33%	20,100
55	45%	16,500

Notez qu'il y a une différence de 13,500 milles entre le milage probable à 35 milles à l'heure et à milles à l'heure. Cela représente autant de milles que certaines personnes en parcourant en deux ans—en d'autres termes, il est possible de prolonger de deux ans la durée de vos pneus en réduisant votre vitesse, si vous aviez l'habitude de conduire à 55 milles à l'heure.

5.—Q. Y a-t-il d'autres ma-

nières d'accroître le milage de mes pneus?

R. Oui. Ne partez pas comme un lièvre.

N'arrêtez pas brusquement.

Prenez lentement les virages.

Ne surchargez pas vos pneus.

Le fait de surcharger vos pneus cause une usure rapide en augmentant la charge par pouce carré de superficie de contact. Cela peut aussi entraîner un manquement prématuré par suite d'éclatements dus à une flexion excessive.

On pourra juger par le tableau suivant de l'effet relatif des surcharges:

% de surcharge	% réduction milage pneus	Milage relatif
recommandée	-	30,000
10%	18%	24,600
20%	30%	21,000
30%	42%	17,400
40%	52%	14,400
50%	60%	12,000

Vous pouvez facilement voir que vous ne gagnez rien en surchargeant vos pneus.

6.—Q. Si je sens trainer mes freins, est-ce que je perds du milage?

R. Oui. Si vos freins ne sont pas libres quand ils sont dégagés, faites-les ajuster immédiatement.

7.—Q. Usons-nous les pneus quand nous les faisons tourner sur place en essayant de décoller?

R. Oui. Si les roues commencent à tourner sur place, essayez de trouver du sable, du papier, des sacs de jute, ou autre chose pour donner assez de traction et empêcher les roues de tourner sur place.

(A suivre)



POUR MOI TOUJOURS MOLSON

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

LUNDI, LE 27 AVRIL

"IL NE S'AGIT PAS D'ELECTIONS GENERALES, IL NE S'AGIT PAS DE SE PRONONCER ENTRE DEUX PARTIS..." L'HON. KING (Au parlement, le 25 février 1942).

QU'ARRIVERA-T-IL SI VOUS VOTEZ "OUI"?

LES PRINCIPAUX MINISTRES DE M. KING L'ONT DIT.



M. GARDINER ministre de l'Agriculture

"Je ne dis pas que je n'appuierai jamais une politique de conscription..."

(Au Parlement, le 10 février 1942)



M. RALSTON ministre de la Défense nationale

"...si le régime du volontariat ne répond pas aux besoins des jours difficiles qui viendront, JE CROIRAI ALORS DE MON DEVOIR D'APPUYER L'ADOPTION DE L'AUTRE METHODE, C'EST-A-DIRE LA CONSCRIPTION."

(Au Parlement, le 10 février 1942)



M. IAN MACKENZIE ministre des Pensions et de la Santé nationale

"Si la population consent à nous relever de nos engagements et que le volontariat ne réussit pas à procurer les renforts, alors je recommanderais pour ma part d'appliquer TOUTES les mesures que rendra nécessaire l'envoi, et à temps, des renforts essentiels de militaires formés."

(Au Parlement, le 6 février 1942)



M. ILSLEY ministre des Finances

"...le Gouvernement, sans trop se soucier des conséquences lointaines, devrait maintenant adopter les mesures les plus propres à assurer la victoire". Si la population dit OUI au plébiscite, "alors nous aurons TOUTE LIBERTE D'AGIR ET NOUS AGIRONS au mieux... de l'effort de guerre du pays..."

(Au Parlement, le 4 février 1942)



M. ST-LAURENT ministre de la Justice

"Je ne puis promettre, au moment où le Canada est en danger, que le volontariat suffira pour parer au danger..."

(D'après la "Désobéissance", 4 fév. 1942)



M. CARDIN

Voici ce que l'honorable Cardin a déclaré en réponse à une question posée par M. Hanson: M. HANSON (chef de l'opposition): "Que fera-t-il (M. Cardin) si le gouvernement est libéré de ses engagements?" M. CARDIN: "AUTANT QUE MON HONORABLE AMI", M. Hanson, qui est favorable à la conscription pour service outre-mer..."

(Au Parlement, le 23 février 1942)



LE T. H. ERNEST LAPOINTE

Le 9 septembre 1939, le ministre de la Justice disait ceci, qui est clair: "La province de Québec entière, — et je parle ici avec toute ma responsabilité et la solennité que je puis donner à mes paroles, — ne voudra jamais accepter le service obligatoire et la conscription en dehors du Canada."

Voter OUI au plébiscite, ce serait dire à M. King: "Quand vous le voudrez, imposez la conscription pour service outre-mer."

Voter NON, ce sera lui dire: "Restez fidèle à vos engagements, RESTEZ FIDÈLE A LA POLITIQUE D'ERNEST LAPOINTE, et n'imposez JAMAIS la conscription!"

Signe pour la Défense du Canada 1000, rue St-Jacques - Montréal

VOTEZ

NON

Le clergé norvégien

(Suite de la page 3)

Les Nazis auront d'autant plus de difficultés avec cette affaire, que cet évêque est honoré d'un respect particulier dans tout le pays. Cet homme intrépide est célèbre par ses missions dans l'Arctique, où il baptisa des tribus entières de Lapons, sans jamais reculer dans son apostolat à cause des rigueurs du climat, qui sont épouvantables, comme chacun sait.

La bataille actuelle entre le clergé norvégien et les instituteurs d'un côté, et le gouvernement de Quisling de l'autre, rappelle le long conflit au sein du Reich même, entre les prêtres et le parti nazi. La lutte est de même origine. Les Nazis méprisent ouvertement le christianisme sous toutes ses formes, et cherchent à extirper son influence de l'âme des jeunes gens. Mais on a vu par les derniers événements que le clergé norvégien se montre encore plus irréductible que celui d'Allemagne. Cela est caractéristique de l'attitude héroïque et sans compromission de tout ce peuple, qui résistera jusqu'à la fin aux envahisseurs et aux "quislings" de tout acabit. Des voyageurs arrivés récemment de Norvège affirment que l'hostilité envers les Allemands augmente partout et que le régime de terreur de ceux-ci s'accroît également.

D'un autre côté, la situation militaires des Nazis devient complexe en Norvège, à cause des attaques des Nations unies, qui se feront peut-être sur cette côte au cours de l'été. On se demande comment Hitler et son principal conseiller sur les affaires norvégiennes, le docteur Alfred Rosenberg, agira envers le clergé norvégien?

Ce qui reste indéniable, c'est que la persécution trempe l'âme des héros, et qu'elle se tourne aussi splendide contre les barba-

teurs. Les Nations unies devront une grosse dette de reconnaissance envers la Norvège, son clergé et ses instituteurs, pour avoir organisé une résistance aussi splendide contre les barbares du vingtième siècle.

AUCUNE PITIE A L'ENDROIT DES BLASPHEMATEURS

Magog:—"Je ne peux pas faire autrement que de vous condamner à 10 jours de prison, à 5,00 d'amende et les frais et, à défaut de payer l'amende et les frais, à 30 autres jours de prison, car je ne peux pas comprendre qu'un individu puisse proférer des jurements et s'en tirer qu'avec l'amende". C'est ainsi que s'exprimait le juge de paix Georges Rolland lorsqu'un jeune homme de notre ville fut amené devant lui pour avoir blasphémé.

Et il ajouta: "Tous ceux qui passeront devant moi pour une pareille offense peuvent être assurés de faire de la prison et je n'aurai aucune pitié, aucune compassion pour les blasphémateurs."

On nous a prié de taire le nom du jeune homme dont il est ici question. Il a été appréhendé aux petites heures de la nuit de samedi à dimanche, sur la Grande Rue.

TERRE A VENDRE

Une belle terre située dans le onzième rang d'Arthabaska, 190 acres en culture, sucrerie de 800 érables avec le grément de la sucrerie, bien bâtie, eau courante dans toutes les dépendances.

Cause de vente: âge avancé et maladie.

S'adresser à ARTHUR ST-CYR, R. R. No. 1, Arthabaska 12 mars 42.